

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2629(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Établissement des symboles de l'Union pour les appellations d'origine protégées, les indications géographiques protégées et les spécialités traditionnelles garanties et en ce qui concerne certaines règles relatives à la provenance, certaines règles procédurales et certaines règles transitoires supplémentaires	
Complétant <a href="#">2010/0353(COD)</a>	
Sujet	
3.10.02 Produits transformés, agroalimentaire	
3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux	
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AGRI</b> <a href="#">Agriculture et développement rural</a>		

Événements clés			
01/04/2022	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2022)01932</a>	
01/04/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
06/04/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/06/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2629(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/08739

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2022)01932</a>	01/04/2022	EC

